

29

AMI FLASH RECHERCHE ET INNOVATIONS COVID NOUVELLE-AQUITAINE

URGENT

Jusqu'au

24

MAI 2020



BÉNÉFICIAIRES

Entreprises de toutes tailles basées
en région Nouvelle-Aquitaine



FORME DE L'AIDE

Subvention



INTENSITÉ DE L'AIDE

Jusqu'à 80% (des dépenses
engagées éligibles)



PÉRIODE

Dépôts des dossiers
jusqu'au 24/05/2020

— QUELS PROJETS ?

La Région **Nouvelle-Aquitaine** met en place un **Appel à Manifestation d'intérêt** (AMI) visant à soutenir les acteurs du territoire qui s'engagent contre le Covid-19. Il s'adresse notamment aux entreprises qui souhaitent **participer aux efforts de recherche, amorcer et accélérer l'innovation** pour surmonter la crise sanitaire et **préparer l'après-crise**.

5 thématiques ont été retenues :

- ↳ **Études épidémiologiques** : diagnostics, dépistage, évaluation des risques...
- ↳ **Physiopathogénie de la maladie** : description des différentes manifestations cliniques de l'infection et de leur évolution au cours du temps en l'absence de tout traitement
- ↳ **Prévention**, transmission et contrôle de l'infection
- ↳ **Enjeux globaux** de l'épidémie
- ↳ Enjeux globaux de **l'après-crise** : impacts sur les économies, les organisations, impacts sociaux, réappropriation régionale des productions...

— QUELS SOUTIENS ?

Les entreprises retenues pourront prétendre à une aide publique significative :

- ↳ Allant de **50 K€ à 200 K€** sous forme de **subvention**,
- ↳ pouvant représenter de **25% à 80% des dépenses éligibles** en fonction de la taille de l'entreprise, du niveau de collaboration entre les partenaires, et du délai estimé de mise sur le marché.

La date de clôture de l'appel à projets du **24 mai 2020** étant très proche, nous serons extrêmement réactifs pour le dépôt des dossiers.



**Franck
MAUDOUX**

Directeur développement

06 33 04 37 74

franck.maudoux@abfdecisions.fr

ABF
DÉCISIONS
CONSEIL EN FINANCEMENTS PUBLICS 

17 ANS
D'expérience

53 M€
D'aides publiques
obtenues en 2019

4
Implantations
en France

46
Collaborateurs